"L'Europe et le Département investissent pour le développement rural de La Réunion"

APPELS A PROJETS

Dans le cadre du Programme de Développement Rural de La Réunion 2014-2020

T.O. 16.7.1 – « Animation territoriale et approche collective du développement des Hauts »
Volet « Animation territoriale des Hauts » - Année 2022

Le présent appel vise à proposer un dispositif d'animation territoriale pour l'année 2022 sur le territoire des Hauts La Réunion.

Ce dispositif d'animation territoriale a pour objectifs de :

- Susciter et favoriser, par une médiation et une approche ascendante, l'émergence de projets individuels et collectifs, publics et/ou privés, sur la zone des Hauts
- Mettre en place une ingénierie d'appui pour guider et accompagner les promoteurs des Hauts dans la mise en œuvre de leurs projets, souvent démunis face à la complexité des procédures,
- Renforcer et dynamiser le tissu économique existant et soutenir le maillage associatif vecteur de cohésion sociale, contribuant ainsi à renforcer l'attractivité du territoire conformément à la stratégie rappelée ci-dessus,
- Favoriser la mise en réseau des acteurs, des réalisations et des résultats.

Bénéficiaires de la mesure : Les associations intervenant en milieu rural, les groupes d'acteurs économiques, les collectivités territoriales, les autres organismes publics.

Retrait et remise des projets : Le dossier de consultation relatif au présent appel à projet ainsi que le formulaire de demande (et ses annexes) sont disponibles en ligne à l'adresse suivante :

www.departement974.fr/actualite/feader-un-soutien-pour-developpement-agricole-rural-de-reunion

Rubrique : « Actualités/appels à projets en cours » - Répertoire T.O. 16.7.1

Les réponses complètes doivent parvenir **au plus tard le lundi 05 juillet 2021 à 12h00 (midi) (heure locale Réunion), sous pli cacheté**, avec la référence : **« *PDR-Réunion – AAP 2022 - 16.7.1 – AT* »,** en 2 exemplaires papier revêtus des signatures originales ainsi qu'une version numérisée (format non modifiable) sur clé USB.

L'adresse pour l'envoi ou le dépôt des candidatures est la suivante:

T.O. 1.1.1 – « Accroître les compétences des acteurs en milieu rural » - Année 2022

Le présent appel à projets vise à proposer un dispositif de formation pour l'année 2022 sur le territoire des Hauts de la Réunion, permettant l'acquisition et le renforcement des compétences en direction de publics spécifiques répondant à l'émergence de nouveaux besoins et nouveaux services des populations locales.

Le dispositif proposé doit permettre en particulier :

- D'identifier des potentialités par micro région, les besoins en création d'activité, de services multi sectoriels, avec une attention particulière en direction des jeunes ;
- De concevoir un programme d'accompagnement pédagogique adapté et en lien avec les stratégies locales de développement ;
- De mettre en place des actions d'accompagnement en développant des modalités innovantes en fonction des publics et des activités.

Le programme d'actions doit pouvoir participer au développement des compétences des acteurs économiques des Hauts, favoriser la pérennisation et la création d'entreprises et d'activités innovantes notamment à destination des publics jeunes.

Bénéficiaires de la mesure : les associations loi 1901 intervenant en milieu rural, ainsi que les coopératives d'activités et d'emploi.
Les acteurs doivent disposer d'un agrément en tant qu'organisme de formation.

Retrait et remise des projets : Le dossier de consultation relatif au présent appel à projets et le formulaire de demande d'aide (et ses annexes) sont disponibles en ligne à l'adresse suivante :

www.departement974.fr/actualite/feader-un-soutien-pour-developpement-agricole-rural-de-reunion

Rubrique : « Actualités/appels à projets en cours » - Répertoire T.O. 1.1.1

Les réponses complètes doivent parvenir **au plus tard le lundi 05 juillet 2021 à 12h00 (midi) (heure locale Réunion), sous pli cacheté**, avec la référence **: « PDR-Réunion – AAP 2022 - 1.1.1 – ACAR »** en 2 exemplaires papier revêtus des signatures originales ainsi qu'une version numérisée (format non modifiable) sur clé USB.

L'adresse pour l'envoi ou le dépôt des candidatures est la suivante :

SECRETARIAT GENERAL DES HAUTS

24, bis route de Montgaillard
97400 SAINT- DENIS
0262 90 47 50

Du Lundi au Jeudi
De 8h à 12h / 13h à 17h
Le Vendredi
De 8h à 12h / 13h à 16h

Pour toute information complémentaire, transmettre un message à contact@sghauts.re, ***avec les références de l'appel à projet.***